

Panorama de la Polynésie française

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Capitale	Papeete
Superficie	3 251 km ²
Situation géographique	Pacifique sud, Auckland à 4 100km, Honolulu à 4 400km, Paris à 18 000 km
Langues parlées	Français et langues vernaculaires ⁽¹⁾
Monnaie	Franc Pacifique – F CFP - (code ISO 4217 : XPF) - 1 000 CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité d'outre-mer rattachée à la France
Rang mondial IDH (2010)	75
Représentation nationale	3 députés, 2 sénateurs, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Haut-commissaire de la République

(1) Tahitien, paumotu, marquisien, mangarévien, rurutu, raivavae, rapa

Repères historiques

Le peuple polynésien s'est installé par vagues migratoires de 300 après J.-C. à la fin du XIV^e siècle. Les Européens, pour leur part, ont atteint la Polynésie française dès 1521 (Magellan) pour s'installer après l'arrivée du capitaine Wallis (1767). Dès le début du XIX^e siècle, la dynastie des Pomare, famille originaire des Tuamotu, étendit son pouvoir sur l'ensemble du territoire et son dernier représentant, Pomare V, céda à la France sa souveraineté sur toutes les îles dépendant de la couronne de Tahiti en 1880.

En 1957, les Établissements français d'Océanie (EFO) devinrent « Polynésie française » et le rattachement à la France fut confirmé par référendum en 1958.

L'installation du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) en 1960, puis les essais nucléaires, qui s'étalèrent jusqu'en 1996, ont modifié en profondeur l'économie et la société polynésiennes.

Organisation institutionnelle

Accordée dès 1977, l'autonomie de gestion est complétée par le statut d'autonomie interne en 1984. Celui de 1996 donne à la Polynésie française une personnalité propre au sein de la République et celui de 2004 des pouvoirs élargis, l'État ne conservant qu'une compétence centrée sur ses fonctions régaliennes. Cette dernière réforme débouche sur une longue période d'instabilité politique (onze gouvernements se succèdent jusqu'en 2013). Le 1^{er} août 2011, une loi organique relative au fonctionnement des institutions est adoptée afin de restaurer la stabilité. Elle est actuellement en œuvre avec l'installation d'une nouvelle Assemblée à l'issue des élections territoriales de mai 2013.

Les fonctions de l'État sont assurées par son représentant local, le Haut-commissaire de la République. Les compétences du Pays sont mises en œuvre et contrôlées par les quatre institutions suivantes :

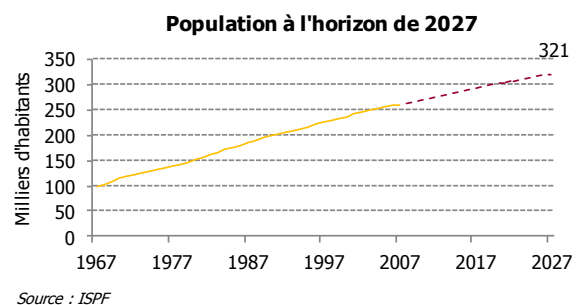
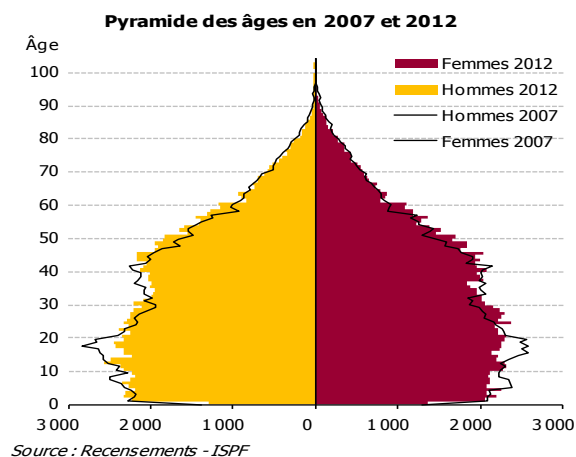
- le **Président**, élu par l'Assemblée de Polynésie française pour 5 ans, constitue le gouvernement et dirige son action. Il promulgue les lois de pays et signe les actes délibérés en Conseil des ministres. Il est l'ordonnateur du budget et dirige l'administration locale ;
- le **Gouvernement**, composé d'un vice-président et de 7 à 10 ministres, est chargé solidairement et collégalement des affaires relevant de sa compétence. Il arrête les projets de délibérations à soumettre à l'Assemblée et les mesures d'application nécessaires ;
- l'**Assemblée de Polynésie française** (APF) se compose de 57 membres élus pour 5 ans au suffrage universel direct. Elle adopte les lois de Pays et les délibérations présentées par le gouvernement. Elle vote le budget ainsi que les comptes de la Polynésie française et contrôle l'action du Gouvernement ;
- le **Conseil économique, social et culturel** (CESC), organisme consultatif de 48 membres représentant les groupements professionnels, les syndicats, les organismes et les associations qui concourent à la vie économique, sociale et culturelle du Pays, est obligatoirement saisi pour avis sur les projets à caractère économique, social ou culturel et propositions d'actes soumis par le Gouvernement ou l'APF.

UNE POPULATION EN VOIE DE VIEILLISSEMENT

Au 1^{er} janvier 2014, 270 500 personnes résidaient en Polynésie française. L'accroissement de la population est toujours tiré par la natalité, favorisée par une structure par âge propice, en dépit d'une baisse progressive de l'indicateur conjoncturel de fécondité. Celui-ci passe pour la première fois en dessous du seuil de 2 enfants par femme. Le déficit migratoire trouve son origine à la fois dans la progression du nombre d'émigrants et la diminution de l'immigration : chaque année, 1 550 départs nets sont comptabilisés.

Avec un quart de jeunes de moins de 15 ans en 2012, la population polynésienne reste jeune, mais elle est sur la voie du vieillissement. À l'horizon 2027, la Polynésie française comptera 320 600 habitants dont 17 % auront plus de 60 ans. L'âge moyen passerait de 28 à 37 ans.

La répartition géographique de la population se caractérise par une forte concentration aux Îles du Vent où se trouvent les trois quarts des habitants, dont 9 personnes sur 10 sur l'île de Tahiti.



Indicateurs démographiques	Polynésie française	France (1)
Population (Polynésie : en milliers ; France : millions ; 2014)	271	66,3
Part des moins de 20 ans (% , 2012)	33,0	24,7
Part des 20-59 ans (% , 2012)	56,9	50,8
Part des 60 ans et plus (% , 2012)	10,1	24,5
Densité de population (hab./km ² , 2012)	71	117 (2)
Évolution annuelle moy. de la population (% , 2002-2012)	1,0	0,6 (3)
Taux de natalité (taux pour 1 000 habitants, 2013)	15,5	12,4
Taux de mortalité (taux pour 1 000 habitants, 2013)	5,3	8,4
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances, 2013)	9,0	3,5
Indice conjoncturel de fécondité (2013)	1,98	2,01
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2013)	77,4	85,4
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2013)	72,9	79,2

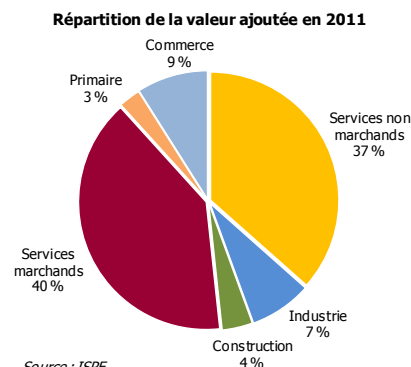
(1) Bilan démographique de l'Insee 2014 ; (2) France métropolitaine en 2014 ; (3) Entre 2004 et 2014
Sources : Insee, ISPF

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

La Polynésie française présente les caractéristiques d'une économie moderne, dont les services constituent la principale source de création de richesse. Le soutien de la dépense publique par l'État et de l'investissement privé, dynamisé par les dispositifs de défiscalisation locale et métropolitaine, a permis d'obtenir une croissance moyenne annuelle de 4,2 % entre 1997 et 2007. L'économie polynésienne a connu entre 2007 et 2013 un fort ralentissement, affectée par la crise économique mondiale et l'instabilité politique du territoire. En 2014, et pour la première fois depuis 2008, la croissance du PIB est positive, portée par l'investissement public, au travers notamment du Contrat de projets (CdP) entre l'État et la Polynésie française. Toutefois, cette reprise demeure insuffisante pour infléchir le marché du travail. Le nouveau Contrat de projets 2015-2020, doté de 50 milliards de F CFP, est tourné vers la croissance économique et l'emploi.

Principaux indicateurs économiques	Polynésie française	France (1)
PIB (milliards de F CFP courants, 2014 ⁽²⁾)	539	255 706
Taux de croissance du PIB (% , F CFP constants, 2014)	1,0	0,4
PIB par habitant (millions de F CFP courants, 2014)	1,99	3,86
Taux de dépendance aux importations ⁽³⁾ (en % , 2014)	38,6	30,5

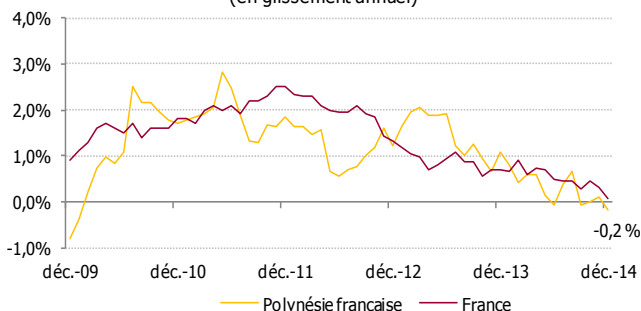
(1) Chiffres de 2014 sauf mention contraire ; (2) Comptes économiques rapides ; (3) Importations de biens et services en % du PIB
Sources : Insee, ISPF, CEROM



Une inflation en baisse

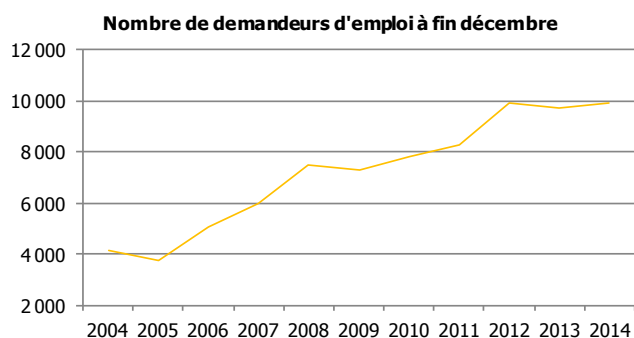
La hausse des prix est modérée (+1,5 % de croissance de l'indice des prix à la consommation en moyenne entre 2002 et 2013, avec toutefois un pic de +3,2 % en 2008). L'inflation s'infléchit encore en 2014, l'indice des prix progressant en moyenne de 0,3 %, soit à un rythme sensiblement inférieur à celui de 2013 (+1,1 %). Elle s'établit même en territoire « négatif » en fin d'année (à -0,2 % décembre). Cette baisse de l'inflation tient au recul des prix des produits manufacturés et des services, alors que ceux de l'alimentation progressent de 1,3 %.

Indice des prix à la consommation (en glissement annuel)



Le marché du travail se stabilise après plusieurs années de déclin

Après avoir enregistré une hausse constante entre 2002 et 2007 (+2,4 % en moyenne annuelle), les effectifs salariés se sont inscrits en baisse sur la période 2008-2013 (-2,2 % en moyenne annuelle). En 2014, l'emploi se stabilise avec une hausse de 0,8 % en partie imputable à un recours accru à l'emploi temporaire en fin d'année, au cours de l'épidémie de chikungunya. Les services mobilisent deux tiers des effectifs, dont près de 6 sur 10 travaillent dans le secteur marchand. Conséquence de la crise économique, le taux de chômage a presque doublé en 5 ans, passant de 11,7 % en 2007 à 21,8 % en 2012. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé fortement à partir de 2006 et continue de croître en 2014 (+1,8 % sur un an) suite à la mise en place du contrat d'accès à l'emploi (CAE) induisant une recrudescence de nouvelles inscriptions.



Source : SEFI

Emploi	2004	2014	Évol. 14/04 ⁽¹⁾
Emploi total	73 752	71 747	-0,2 %
Emploi non salarié	10 366	10 367	0,0 %
Emploi salarié	63 385	61 380	-0,3 %
Agriculture	2 179	1 782	-0,9 %
Industrie	5 201	4 703	-0,6 %
BTP	5 403	3 877	-3,5 %
Commerce	9 534	9 226	-0,1 %
Services marchands	25 869	28 150	0,8 %
Services non marchands	14 823	13 477	-0,8 %

(1) Taux de croissance annuel moyen

Sources : CPS, ISPF

Des échanges extérieurs de biens déficitaires, compensés par les services

La Polynésie française est dépendante de l'extérieur pour la satisfaction de ses besoins énergétiques et alimentaires. L'exiguïté de son territoire et de son marché intérieur, la double insularité de ses archipels ainsi que son éloignement des grands marchés de consommation sont autant de facteurs qui limitent le développement de productions de substitution aux importations et d'exportations compétitives.

Le déficit du commerce extérieur de biens est important (entre 125 et 150 milliards de F CFP par an, soit 27 % du PIB en 2014). Avec près d'un quart des échanges, la France reste le principal partenaire commercial de la Polynésie française. Principaux produits d'exportation, les produits perliers génèrent plus des deux tiers des recettes d'exportations. En revanche, les échanges de services sont structurellement excédentaires (53 milliards de F CFP en 2013, soit 10 % du PIB), notamment grâce au tourisme.

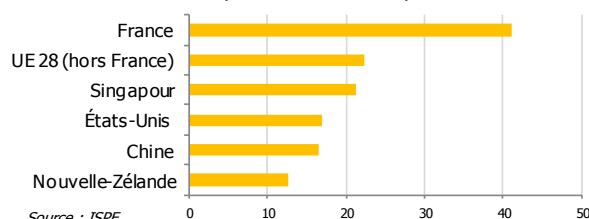
Importations (en millions de F CFP)	2014	Part
Produits des industries agricoles et alimentaires	37 224	23 %
Biens intermédiaires	32 048	20 %
Biens d'équipement	27 934	18 %
Produits énergétiques	24 781	16 %
Biens de consommation	23 830	15 %
Produits de l'industrie automobile	9 571	6 %
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	3 206	2 %
Total	158 596	100 %

Source : ISPF

Exportations (en millions de F CFP)	2014	Part
Produits perliers	8 825	69 %
Poisson	1 241	10 %
Noni	541	4 %
Huile de coprah	487	4 %
Nacres	199	2 %
Vanille	367	3 %
Monoï	256	2 %
Divers	907	6 %
Total	12 823	100%

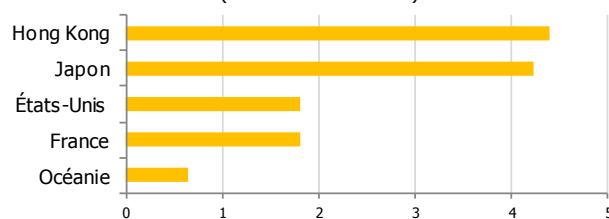
Source : ISPF

Principaux fournisseurs en 2014
(en milliards de F CFP)



Source : ISPF

Principaux clients en 2014
(en milliards de F CFP)



Source : ISPF

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

La structure de l'économie polynésienne est marquée par l'importance du secteur tertiaire, qui concentre 86 % de la valeur ajoutée totale en 2011 et dans lequel travaillent plus de 8 salariés sur 10 fin 2014. Les services marchands constituent la principale branche de l'économie, avec 40 % de la richesse produite. Le secteur tertiaire polynésien se distingue par l'importance des administrations publiques, qui contribuent pour 37 % à la richesse du territoire. Le secteur primaire, qui comprend l'agriculture mais également la perliculture et la pêche, ne représente que 3 % de l'économie polynésienne.

Principaux indicateurs sectoriels	2004	2014	Évol. 14/04 ⁽¹⁾
Fréquentation touristique (nombre de touristes)	211 893	180 602	-1,3 %
Exportations de perles brutes (en millions de F CFP)	10 959	8 621	-1,9 %
Exportations des produits de la pêche (en millions de F CFP)	395	1 241	+19,5 %
Importations de bitume (en milliers de tonnes)	5,5	2,7	-4,6 %
Importations de bois transformé (en milliers de tonnes)	37,8	19,7	-4,4 %
Importations de ciment (en milliers de tonnes)	151,5	71,9	-4,8 %
Immatriculations de véhicules neufs	7 184	4 572	-3,3 %

(1) Taux de croissance annuel moyen entre 2004 et 2014

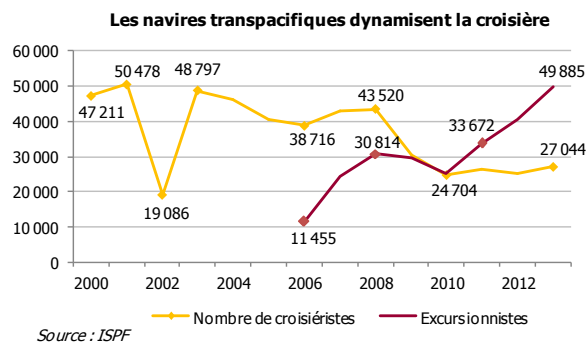
Sources : ISPF, Service de la pêche

La situation s'améliore dans le BTP, mais le secteur n'embauche pas

Entre 2002 et 2007, le BTP a bénéficié de la vigueur de la commande publique et de l'investissement des ménages, avec un chiffre d'affaires en progression de 5 % en moyenne annuelle. Frappé par la crise, il a été très affecté par l'atonie de la demande intérieure à partir de 2007 et marqué par des difficultés de trésorerie liées à l'allongement des délais de paiement de la clientèle. La situation dans le BTP s'améliore en 2014 : le chiffre d'affaires s'inscrit en hausse de 13 % sur un an. La forte progression des dépenses liquidées par le Pays impacte positivement le chiffre d'affaires des entreprises du génie civil (+25 %). Le chiffre d'affaires de la branche bâtiment, principal pourvoyeur d'emploi du secteur, augmente également (+7 %) sans que les effets de cette hausse ne se fassent ressentir sur l'emploi (-12 % sur un an), en l'absence de perspectives fortes, en particulier en matière de logement social. Au total, en cinq ans, 1 600 emplois ont été supprimés dans le secteur (29 % des effectifs).

La reprise du tourisme portée par la croisière

Le tourisme, première source d'exportation de biens et services, occupe une place centrale dans l'économie. Les 2 750 entreprises de l'industrie touristique génèrent 15 % des chiffres d'affaires cumulés et emploient 16 % des effectifs salariés. Depuis 2007, la destination Tahiti enregistre une baisse significative de sa fréquentation qui atteint son niveau le plus bas en 2010 avec 154 000 touristes, un chiffre inférieur d'un tiers à celui de 2000. Le secteur montre cependant des signes encourageants sur la période récente : avec 180 600 touristes en 2014, l'activité connaît un regain de fréquentation (+10 % sur un an), porté par le dynamisme de la croisière (+43 %), qui bénéficie d'une présence accrue des paquebots internationaux. Les États-Unis confortent leur position de premier marché émetteur, avec un tiers de l'ensemble des touristes et la moitié des croisiéristes.



Une difficile sortie de crise pour la perliculture

Implantée aux Tuamotu-Gambier, la perliculture constitue un secteur clé du développement économique des archipels éloignés et un frein à l'exode des populations vers Tahiti. Les pouvoirs publics ont accompagné son expansion avec un cadre réglementaire incitatif. Toutefois, la filière traverse depuis les années 2000 une crise profonde, liée à la chute des cours mondiaux et aux difficultés de structuration du secteur. Exercée sur 517 fermes et employant 1 300 personnes, la perliculture est en convalescence depuis 2013. En 2014, les recettes d'exportation sont en hausse de 13 %, grâce à la hausse de 6 % du prix moyen (601 F CFP au gramme) et du volume exporté. La perle apporte encore à la Polynésie française 69 % de ses recettes d'exportation de biens (contre 90 % il y a 20 ans).

LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

La Polynésie française compte trois banques (la Banque Socredo, la Banque de Polynésie et la Banque de Tahiti) et trois sociétés financières (Ofina, Sogelease BDP et Oceor Lease Tahiti). Interviennent aussi des établissements de crédit métropolitains (l'AFD, la CDC et la Casden) et européen (la BEI). Ces établissements totalisent 64 agences bancaires et emploient 1 090 collaborateurs. Les taux d'équipements bancaires (guichets et automates) sont inférieurs à la moyenne nationale, en raison du morcellement géographique de la Polynésie française.

Indicateurs monétaires et financiers	2014
Masse monétaire M3 (milliards de F CFP) à fin décembre	407
Taux de créances douteuses – Ets de crédit locaux (en %)	12,8
Nombre d'habitants par guichet bancaire	4 235
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 623
Nombre de comptes bancaires par habitant	1,4
Nombre de cartes bancaires par habitant	0,7

De 2006 à 2011, l'encours sain des crédits connaît une croissance dynamique (+4,1 % de croissance annuelle en moyenne). Puis, marqué par la crise économique, l'encours se contracte à partir 2012 (-1,3 % en moyenne entre 2012 et 2014). En 2014, il se replie pour la troisième année consécutive (-0,7 %), sous l'effet d'un nouveau recul du financement des entreprises.

En hausse depuis plusieurs années, le taux de créances douteuses brutes de la place s'élève à 12,8 %. La détérioration de la sinistralité concerne plus particulièrement les entreprises (19,9 %, +0,8 point sur un an) et révèle une dégradation de leur capacité de résistance financière après cinq années de crise. Les ménages observent en revanche une stabilisation de leur taux de créances douteuses brutes à 8,2 % en 2014.

Indicateurs entreprises	2014
Coût du crédit aux entreprises 4 ^e trimestre 2014 :	
- Découvert	4,26 %
- Moyen et Long Termes	3,37 %
Actifs financiers (milliards de F CFP) à fin décembre	113
Concours bancaires (milliards de F CFP) à fin décembre (*)	157
dont crédits d'exploitation	42 %
dont crédits d'investissement	46 %
Taux de créances douteuses brutes à fin décembre (en %)	19,9

(*) Établissements de crédit locaux et hors zone d'émission
Source : IEOM, données locales

Indicateurs ménages	2014
Coût du crédit aux ménages 4 ^e trimestre 2014 :	
- Découvert	11,52 %
- Immobilier	3,75 %
Actifs financiers (milliards de F CFP) à fin décembre	351
Concours bancaires (milliards de F CFP) à fin décembre (*)	277
dont crédits habitat	66 %
dont crédits consommation	30 %
Taux de créances douteuses brutes à fin décembre (en %)	8,2

(*) Établissements de crédit locaux et hors zone d'émission
Source : IEOM, données locales

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SÈZE – Responsable de la rédaction : P.-Y. LE BIHAN

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : août 2015 – Dépôt légal : août 2015 – ISSN 1968-6277